

“Permettez-moi de réaffirmer l’engagement de l’UE en faveur d’un règlement juste et global du conflit israélo-palestinien par une solution à deux États et un accord mettant fin à l’occupation qui a débuté en 1967. Nous réaffirmons être prêts à œuvrer avec les deux parties et nos partenaires dans la région, ainsi qu’avec la communauté internationale, à la reprise de négociations constructives en vue de régler toutes les questions relatives au statut final et d’instaurer une paix juste et durable.”

Déclaration de S.E. M. Silvio Gonzato,
Chef Adjoint de la délégation de l’Union Européenne
aux Nations Unies lors du Conseil de Sécurité du 20 Aout 2019



QUEL EST LE CONTEXTE ?

Une juste résolution du conflit de long terme israélo-palestinien est essentielle pour la paix au Moyen-Orient et dans le monde d’aujourd’hui. Plus de 71 ans de violence et 52 ans d’occupation militaire ont entraîné des violations généralisées des droits fondamentaux des femmes, des hommes et des enfants. En particulier, la situation dans les Territoires Palestiniens Occupés (TPO) est alarmante. Chaque jour, des violations du droit international liées à l’occupation militaire israélienne se produisent à la fois à petite et à grande échelle. À Gaza, douze années d’un blocus terrestre, aérien et maritime dévastateur ont amené 2 millions de personnes au bord de l’inhumain.

L’UE a le potentiel pour jouer un rôle crucial dans la promotion d’une résolution juste et pacifique du conflit. Toutefois, depuis l’échec de la dernière série de négociations sur le statut final en 2014, il y a eu un manque d’unité entre les États membres de l’UE sur la meilleure façon d’avancer dans la résolution de ce conflit, sur l’adoption de positions communes et sur la manière de défendre en même temps les droits humains et le droit international. Une voix unanime de l’UE condamnant les violations des droits humains et du droit international n’a jamais été aussi nécessaire. Cette position critique doit inclure la remise en question de toutes les tentatives contraires au droit international et aux résolutions du Conseil de Sécurité de l’ONU, y compris les actions préjudiciables prises unilatéralement par l’administration américaine actuelle.

Il est positif que l’UE et plusieurs États membres aient continué à soutenir la société civile et les défenseurs des droits humains et aient augmenté leurs contributions à l’Office de Secours et de Travaux des Nations Unies pour les Réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA), en particulier en réponse aux réductions budgétaires américaines. Il est important que l’UE continue à soutenir les efforts de l’UNRWA pour protéger et sauvegarder le bien-être et l’aide sociale des 5,4 millions de réfugiés palestiniens dont elle a la charge.

POURQUOI L’UE DOIT-ELLE ADOPTER UNE POSITION PLUS FERME ?

- Le plan de paix américain pour le Moyen-Orient menace de compromettre davantage le respect des droits humains et celui du droit international en Israël-Palestine. Le moment est venu pour l’UE et ses États membres de montrer la voie à Israël et à la Palestine par une approche fondée sur les droits humains et de rejeter tout plan qui ne soit pas fondé sur ces principes de base.
- Il faut un leadership international fort pour ramener les Israéliens et les Palestiniens à la table des négociations et entamer un dialogue fondé sur le respect mutuel de l’humanité et de la dignité de l’autre, ainsi que sur un engagement à respecter le droit international.

PROJET DE PLAIDOYER POUR LA JEUNESSE PROPOSÉ PAR L'INSTITUT ARABE D'ÉDUCATION, NOTRE ORGANISATION-MEMBRE À BETHLÉÉM

Depuis 2018, [l'Institut Arabe d'Éducation \(AEI\)](#) - avec un financement de l'UE et de la CAFOD - donne aux jeunes les moyens de défendre leurs droits civils et leur aspiration à une paix juste. Le projet touche quelque 300 adolescents palestiniens et 300 jeunes femmes dans les régions de Bethléém et d'Hébron, y compris le centre d'Hébron qui est fortement touché par la présence de colonies israéliennes. Les jeunes sont formés au choix de thèmes de plaidoyer, à la formulation des revendications, à l'implication des parties prenantes, à l'approche des décideurs et au développement d'actions de plaidoyer fondées sur des approches non-violentes. Les adolescents ont été actifs sur des sujets tels que les coupes financières de l'UNWRA, l'arrêt de l'émigration des jeunes, la réduction des abandons de cursus scolaires, la vente de produits palestiniens, la prise en charge des terres agricoles et les problèmes liés au Mur ; tandis que les jeunes femmes se sont davantage concentrées sur l'accès aux services médicaux, le transport scolaire, les terrains de jeux pour enfants, la collecte des ordures, la consommation de drogues, les efforts visant à combattre la corruption et à faire entendre les voix des femmes dans les médias.



EN TANT QUE DÉPUTÉ EUROPÉEN, VOUS POUVEZ SOUTENIR UN ENGAGEMENT PLUS FORT DE L'UE EN FAVEUR DE LA PAIX POUR ISRAËL ET LA PALESTINE !

En tant que membre du Parlement européen, vous pouvez jouer un rôle de catalyseur pour garantir une société israélo-palestinienne plus pacifique et plus juste :

- Demandez au Haut Représentant de l'UE et aux ministres des affaires étrangères de l'UE d'insister pour que toute approche visant à résoudre le conflit israélo-palestinien, y compris le plan de paix américain, soit fermement ancrée dans une approche fondée sur les droits humains. À cette fin, l'UE doit rejeter fermement tout plan qui ne respecte pas les principes du droit international (voir cette [lettre commune des OSC](#)).
- Faites avancer des questions parlementaires en faveur d'une politique étrangère proactive et cohérente visant à maintenir une option réaliste de règlement des conflits basée sur l'autodétermination et les droits humains (voir [le rapport d'analyse du contexte de l'UE](#) de notre organisation-membre PAX).
- Demandez au Conseil de proroger le mandat du représentant spécial de l'UE pour le processus de paix au Moyen-Orient après 2020. Ce représentant joue un rôle essentiel en s'engageant de manière active avec la société civile israélienne et palestinienne.
- Soutenez la coopération internationale de l'UE pour maintenir la liberté et la capacité des organisations de la société civile et des défenseurs des droits humains à remplir leur mandat, malgré les pressions exercées sur certains États membres de l'UE pour qu'ils changent cette situation, en particulier face aux campagnes de délégitimation et aux récentes législations telles que la loi de 2014 sur la transparence du financement des ONG. La résistance non-violente à l'occupation et à l'injustice peut ouvrir la voie à un processus de paix renouvelé.
- Demandez aux États membres de l'UE d'adhérer à [la résolution 2334 du Conseil de Sécurité des Nations Unies](#), qui appelle à établir une distinction entre le territoire de l'État d'Israël et les territoires occupés en 1967 dans toutes les opérations commerciales pertinentes, y compris par la mise en œuvre de [la décision de l'UE](#) sur l'étiquetage des produits provenant des colonies israéliennes illégales dans les Territoires Palestiniens Occupés, car cela pourrait inciter fortement Israël à modifier ses politiques.